



REGLEMENT COUPE DE L'EURE EdT

La Coupe de l'Eure est avant tout une compétition par équipe.

Remarques :

- ✚ La Coupe de l'Eure est ouverte à tous les tireurs Ecole de Tir licenciés d'un club de l'Eure.
- ✚ Les tireurs licenciés dans un club d'un autre département (même s'ils sont en 2^{ème} club dans un club de l'Eure) ne sont autorisés que Hors Match et dans la limite des places disponibles. Ils ne peuvent donc pas faire partie d'une Equipe Coupe de l'Eure.
- ✚ Une équipe ne peut en aucun cas être constituée d'un seul tireur.
- ✚ Aucun tireur constituant l'équipe ne peut compter plus d'une fois dans la composition de l'équipe.
- ✚ Le montant des engagements individuels est pris en charge par le Comité Départemental de l'Eure.

A cet effet, le club organisateur fera parvenir au président du Comité Départemental de l'Eure une facture reprenant l'ensemble des engagements individuels enregistrés pour la Coupe de l'Eure Ecole de Tir

Catégories pouvant participer

- Poussins Garçons et Filles (sur support bloc ressort)
- Benjamins Garçons et Filles (sur support à assistance modulable)
- Minimes garçons et Filles

Match sur 30 coups pour les Poussins et Benjamin, 40 coups pour les Minimes

COUPE Ecole de Tir Pistolet

Une équipe est constituée de 3 tireurs Pistolet Ecole de Tir (quelle que soit leur catégorie d'âge)

COUPE Ecole de Tir Carabine

Une équipe est constituée de 3 tireurs Carabine Ecole de Tir (quelle que soit leur catégorie d'âge)

Composition des Equipes

La composition des équipes est déterminée automatiquement en prenant les 3 meilleurs totaux des 3 premières séries des tireurs du club dans la discipline considérée.

Chaque Club ne peut présenter qu'une seule équipe Coupe Pistolet 10M et qu'une seule Equipe Carabine 10M.

Un même tireur peut faire partie de l'Equipe Pistolet 10M **et** de l'Equipe Carabine 10M de son club

L'engagement des équipes est **GRATUIT**.

Le score de l'équipe est obtenu en additionnant le total des 3 premières séries de chaque tireur dans la discipline dans laquelle il tire pour l'équipe.

Récompenses

Les Coupes Ecole de Tir Pistolet et Ecole de Tir Carabine sont fournies par le Comité Départemental de l'Eure.

- Elles sont remises en jeu chaque année.
- Le comité départemental tient attachement du club dépositaire des coupes.

Classement et Récompenses Equipes

- Le club vainqueur conserve la Coupe jusqu'à l'année suivante où elle remise en jeu.
- Il doit prendre toute mesure pour la ramener le 1^{er} jour de la Coupe de l'Eure Ecoles de Tir.
- Il peut apposer sur le socle une plaque indiquant la saison sportive et le nom du club.

Organisation

Le Club Organisateur est libre d'ouvrir à la compétition des disciplines Ecole de Tir ne rentrant pas dans la composition des Equipes Coupe de l'Eure (ex Pistolet 3/7, Pistolet Vitesse 10M, Carabine 3x20,...).

Il peut également créer un classement par Equipes telles qu'elles sont prévues par le Règlement ISSF des Ecoles de Tir.

Toutes les éventuelles récompenses individuelles et équipes (autres que les équipes Coupe de l'Eure) restent à la charge du club organisateur déduction faite de la participation du comité départemental pour les récompenses délivrées pour le Pistolet Ecole de Tir et la Carabine Ecole de Tir¹.

¹ Tarif consultable sur le site internet du Comité Départemental de Tir de l'Eure